

**AVIS DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL D'ETHIQUE :
UN CONSTAT COURAGEUX DESSERVI PAR UNE FORME INUTILEMENT
PROVOCATRICE**

Le CCNE rejoint dans ses analyses celles de l'AD-PA et des organisations syndicales unanimes, soutenues par les retraités et personnes âgées, les aidants et près de 90 % des Français.

Il met ainsi à son tour en évidence les retards français : manque de professionnels en établissement et à domicile, prix payé par les personnes âgées et les familles en établissement trop élevés, reconnaissance et rémunération insuffisantes des salariés de l'aide à domicile.

A travers la proposition d'un 5^{ème} risque le CCNE soutient également, à juste titre, la nécessité d'un financement pour mieux aider les personnes âgées fragilisées.

Par ailleurs, le CCNE a entièrement raison de pointer l'âgisme, cette discrimination par l'âge qui gangrène notre société et assigne les personnes très âgées à une situation de citoyens de « seconde zone » indigne de notre pays.

Il a enfin tout autant raison d'inviter à transformer le modèle « EHPAD », totalement dépassé car basé uniquement sur une logique sécuritaire qui ne tient pas compte de la volonté de liberté des personnes âgées, ce pourquoi il convient donc que tous les établissements soient de vrais domiciles, quelque que soit le handicap des résidents.

Pour autant, la forme du rapport, parlant de « ghettoïsation » et de « concentration », est inutilement provocatrice. Et en concentrant ces critiques sur les établissements, le comité consultatif néglige les efforts tout aussi importants à faire en matière d'aide à domicile et ne concourt pas à l'amélioration de la situation de l'ensemble des personnes âgées dans notre pays.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées